

AVIS

présenté à

l'Alliance pour la solidarité et
l'inclusion sociale en Mauricie



Table de concertation
du mouvement



des femmes
de la Mauricie

Sortir les femmes de la pauvreté c'est agir pour la relève

« Lorsque les femmes ont la possibilité de vivre pleinement
et d'être productives, les enfants prospèrent. »

Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance,
dans *La situation des enfants dans le monde 2007*, p. VII

Mars 2012

Comité d'orientation de l'avis :

**Joanne Blais (TCMFM),
Joëlle Boucher-Dandurand (CALACS de Trois-Rivières),
Monique Lachance (Femmes de Mékinac),
France Lavigne (Centre de femmes de Shawinigan),
Liette H.-Moreau (membre individuelle, TCMFM),
Linda Provençal (Centre des femmes l'Héritage),
Diane Vermette (Comité logement Trois-Rivières)**

Rédaction :

Sandy Torres (Torres révision rédaction recherche)

Prise de notes et mise en page :

**Josiane Gagnon (TCMFM)
Cindy Raiche (TCMFM)**

Note : Ce document adopte les principes et procédés de la rédaction épïcène (par exemple utilisation de termes et formulations neutres, féminisation), qui permet de donner une égale visibilité aux femmes et aux hommes tout en préservant la qualité des textes. (Source : OQLF)

Table des matières

Préambule.....	4
Les femmes sont particulièrement touchées par la pauvreté.....	4
L'analyse différenciée selon les sexes est un outil qui solidarise et qui inclut.....	4
Faits saillants.....	6
Les femmes vivent plus souvent seules.....	6
Des femmes moins scolarisées en région.....	6
Des filles de plus en plus décrocheuses.....	7
Les femmes ont un accès plus restreint à l'emploi.....	7
Le revenu des femmes est encore inférieur à celui des hommes.....	8
Des femmes face à des conditions de vie dégradées.....	8
Sortir de la pauvreté.....	9
Recommandations.....	10
La Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie.....	12
Sa mission.....	12
Ses objectifs.....	12
Quelques réalisations.....	12
Références.....	13
Annexe – Tableaux statistiques du Centre de recherche sociale appliquée.....	14

Préambule

La Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) interpelle l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale en Mauricie afin de lui livrer son analyse et ses recommandations en matière de lutte contre la pauvreté.

Les femmes sont particulièrement touchées par la pauvreté

Le risque d'être pauvre a toujours été plus élevé chez les femmes et la transformation de l'économie n'a pas amélioré leurs conditions de vie. On peut même qualifier cet appauvrissement de féminisation de la pauvreté. D'ailleurs, le gouvernement du Québec, dans sa politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* reconnaît ce fait et indique :

[On] constate que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à vivre dans des conditions de précarité et de pauvreté. Ce risque est plus élevé pour certains groupes de femmes, notamment les responsables d'une famille monoparentale, les femmes seules et âgées, les femmes autochtones, les femmes handicapées, celles qui appartiennent à une minorité visible, les femmes immigrantes d'arrivée récente, les travailleuses moins instruites ou les salariées des secteurs manufacturiers frappés par les restructurations économiques. (MFAFCF, 2006, p. 44)

Il existe un outil de gestion qui permet la prise en compte de la réalité des femmes comme de celle des hommes : l'analyse différenciée selon les sexes.

Parce que les femmes, il n'y a pas si longtemps, étaient confinées à la sphère privée du travail domestique non rémunéré, leur autonomie économique est encore fragile et elles ont encore du rattrapage à faire sur ce plan. La pauvreté des femmes s'explique aussi du fait qu'elles effectuent encore une grande part du travail non rémunéré, qu'elles travaillent dans des secteurs d'activités moins bien payés et que leur

statut d'emploi est souvent précaire. Ainsi, des écarts importants persistent aujourd'hui entre les revenus des femmes et celui des hommes.

Vous comprendrez dès lors que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale doit tenir compte de cette réalité spécifique aux femmes. Il existe un outil de gestion qui permet la prise en compte de la réalité des femmes comme de celle des hommes : l'analyse différenciée selon les sexes.

L'analyse différenciée selon les sexes est un outil qui solidarise et qui inclut

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) s'applique lorsque des femmes et des hommes sont concernés par un projet ou une démarche, directement ou indirectement, ou lorsque des enjeux d'égalité entre les sexes se posent. C'est indéniablement le cas en ce qui concerne l'inclusion et la solidarité sociale.

L'ADS est un processus d'analyse qui permet, de façon préventive, de repérer les effets distincts sur les femmes et sur les hommes d'un projet destiné à la population (MCCCF, 2007).

Dans le cas des plans d'action régionaux et locaux pour la solidarité et l'inclusion sociale, l'application de l'ADS consiste à se demander si la situation est la même pour les femmes et pour les hommes et si l'impact des mesures prises sera le même selon le sexe des personnes ciblées. Cet outil apparaît alors comme un complément incontournable de l'approche territoriale intégrée (ATI) telle qu'elle se déploie dans la mise en place des alliances.

L'ADS est un processus d'analyse qui permet, de façon préventive, de repérer des effets distincts sur les femmes et sur les hommes.

L'ADS s'effectue au cours des différentes étapes d'un projet : l'élaboration, l'analyse, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Ainsi, son utilisation dans les plans d'action régionaux et locaux sollicite :

- l'élaboration d'un portrait socioéconomique des personnes en situation de pauvreté de notre région qui comporte des données ventilées selon le sexe;
- l'analyse de ces données qui met en évidence les réalités et les besoins propres aux femmes et aux hommes, les écarts entre les femmes et les hommes, et les causes de ces écarts;
- la planification en fonction de la réalité des femmes et des hommes qui se dégage de l'analyse;
- la mise en œuvre afin que les femmes et les hommes profitent de façon équitable du plan d'action;
- le suivi et l'évaluation afin que le plan d'action tienne compte de l'impact de toute la démarche sur les femmes et sur les hommes.

L'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la Mauricie est donc invitée à utiliser l'ADS préconisée par le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (MESS, p. 12) afin que les interventions déployées répondent aux besoins de toutes et de tous. L'utilisation de cette approche contribuera à l'atteinte de l'égalité entre les Mauriciennes et les Mauriciens, et ce, dans le respect de la politique d'égalité et de parité de la CRÉ de la Mauricie.

Faits saillants

Parce que des inégalités entre les femmes et les hommes persistent, il est nécessaire de prendre en compte la réalité des femmes pauvres et exclues de notre région et d'intervenir spécifiquement auprès d'elles. Un grand pas en avant a été fait dans notre région avec l'adoption en 2011 de la Politique d'égalité et de parité en Mauricie, dont un des objectifs vise à améliorer la situation socioéconomique des femmes.

Le vieillissement de la population, l'isolement des personnes, l'appauvrissement des familles et des personnes seules, la faible scolarisation sont des phénomènes plus accentués en Mauricie qu'ailleurs dans la province et qui touchent majoritairement des femmes.

Les faits saillants présentés dans cet avis et qui démontrent ces inégalités proviennent d'indicateurs à la fois statistiques et qualitatifs. La plupart des statistiques citées sont extraites d'un portrait socioéconomique élaboré par le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) et figurent à l'annexe. Les indicateurs qualitatifs sont issus de discussions entre des membres de la TCMFM, principalement dégagés à partir de deux groupes de travail qui se sont réunis en décembre 2011 et en février 2012.

La Mauricie se caractérise par le vieillissement de sa population, l'isolement des personnes, l'appauvrissement des familles et des personnes seules, et une plus faible scolarisation. Ces phénomènes sont plus accentués dans la région qu'ailleurs dans la province et touchent majoritairement des femmes.

Les femmes vivent plus souvent seules

Tous âges confondus, les femmes vivent plus souvent seules que les hommes et l'écart se creuse davantage à mesure de leur vieillissement. Cet isolement est susceptible de les rendre plus vulnérables sur le plan de leur santé. En Mauricie, les femmes vivant seules représentent 43,1 % des 65 ans et plus, les hommes vivant seuls 21,1 % (CRSA, tableau 1.7 en annexe).

La monoparentalité est une situation vécue très majoritairement par les femmes : 78,6 % des familles monoparentales ont une femme à leur tête, 21,4 % un homme. L'écart s'accroît chez les familles qui comptent des enfants de moins de 6 ans. Dans 88,2 % des familles monoparentales avec de jeunes enfants, c'est la mère qui élève seule ses enfants (CRSA, tableau 1.6).

Des femmes moins scolarisées en région

Les femmes de la région sont moins scolarisées que les hommes de la région et que l'ensemble des Québécoises : 29,4 % des Mauriciennes n'ont aucun diplôme, alors que c'est le cas de 25,1 % des

La moindre scolarisation des Mauriciennes s'observe pour toutes les catégories d'âge.

Québécoises (CRSA, tableau 2.1). Cette moindre scolarisation des Mauriciennes s'observe pour toutes les catégories d'âge (CSF, p. 52). Chez les hommes, la proportion de ceux qui n'ont aucun diplôme en Mauricie (24,7 %) est comparable à celle du Québec (24,9 %).

Les femmes de la région sont presque deux fois moins nombreuses (12,6 %) que les hommes (24,4 %) à obtenir un diplôme d'études professionnelles. Le taux de diplomation féminin est cependant un peu plus élevé aux études secondaires. Et c'est dans des proportions similaires que les femmes et les hommes de la région obtiennent un certificat ou un diplôme universitaire, dans des proportions toutefois inférieures à la moyenne québécoise (CRSA, tableau 2.1 en annexe).

Des filles de plus en plus décrocheuses

Tel que souligné dans les orientations 2011-2015 du FQIS *La Mauricie en action! Ensemble contre la pauvreté!* (p. 6), le décrochage chez les jeunes du secondaire est préoccupant en Mauricie, tant chez les filles que chez les garçons.

La proportion de jeunes Mauriciennes qui sortent du secondaire sans qualification ni diplôme est plus élevée que celle des jeunes Québécoises. En 2007-2008, le taux de décrochage des Mauriciennes atteint 24,4 %, contre 20,2 % au Québec. Depuis les années 2000, pour les filles comme pour les garçons, le taux de décrochage a beaucoup plus augmenté en Mauricie qu'au Québec. Tous sexes confondus, l'écart entre 2007-2008 et 1999-2000 s'élève à +8,9 % en Mauricie et à +1,8 % au Québec, cet écart étant plus important chez les garçons de notre région (CRSA, tableau 2.2 en annexe).

Le décrochage chez les jeunes du secondaire est préoccupant en Mauricie, tant chez les filles que chez les garçons.

L'analyse différenciée selon les sexes permet à des membres de la TCMFM d'observer les conséquences différentes du décrochage scolaire sur les filles et sur les garçons. Sur les filles : grossesses précoces, monoparentalité, expérience de situations de violence... Sur les garçons : précarité de l'emploi, toxicomanie, criminalité... Ces membres constatent ainsi que le décrochage peut enclencher un engrenage de la pauvreté.

En 2005, le taux annuel moyen de grossesses adolescentes était plus élevé en Mauricie qu'au Québec, soit 18,0 pour 1 000 chez les 14-17 ans et 66,9 pour 1 000 chez les 18-19 ans contre respectivement 15,4 pour 1 000 et 59,9 pour 1 000 (CRSA, tableau 6.1). Selon plusieurs groupes de femmes, ces taux ne seraient pas sans lien avec le retrait des cours d'éducation sexuelle à l'école.

Les femmes ont un accès plus restreint à l'emploi

La scolarité influe sur l'emploi. Le taux d'emploi des Mauriciennes sans diplôme est particulièrement faible, soit 19,3 %, comparativement à 35,4 % pour les hommes sans diplôme de la région (CRSA, tableau 3.1). Le taux d'emploi (soit le pourcentage de la population occupée sur la population âgée de 15 ans et plus) des femmes est inférieur à celui des hommes quel que soit leur niveau de scolarité, sauf pour les diplômées d'une université.

Le taux d'emploi des Mauriciennes sans diplôme est particulièrement faible.

Les femmes de la région occupent majoritairement des emplois traditionnellement féminins : secrétaires, caissières, infirmières, aides-soignantes, éducatrices, serveuses figurent parmi les 10 principaux emplois féminins (dont le taux de féminisation dépasse 80 %). De plus, 30,9 %

des Mauriciennes travaillent à temps partiel, contre 12,4 % des Mauriciens. Alors que c'est le cas de 26 % des Québécoises et de 12,8 % des Québécois (CRSA, tableau 3.3). Leur prépondérance dans les emplois du secteur tertiaire et aux horaires atypiques a pour effet que les Mauriciennes ont une appartenance plus discontinue au marché de l'emploi, ouvrant la porte à la précarisation.

30,9 % des Mauriciennes travaillent à temps partiel.

Plusieurs indicateurs montrent que la responsabilité de la conciliation travail-famille repose largement sur les épaules des femmes. Par exemple, tout en ayant une participation accrue au marché de l'emploi, (soins des proches et travaux ménagers). L'inégale répartition de ces tâches freine l'autonomie économique des femmes

ainsi que leur participation aux instances politiques et décisionnelles (CRSA, tableau 3.8).

Les femmes consacrent davantage de temps que les hommes aux tâches domestiques.

La TCMFM croit que la lutte contre ces inégalités passe par une meilleure intégration des femmes au marché de l'emploi et par l'instauration de mesures de conciliation travail-famille.

Le revenu des femmes est encore inférieur à celui des hommes

La précarité d'une partie de l'emploi féminin peut expliquer l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes. L'écart de revenu observé en Mauricie est l'un des plus importants au Québec.

Le revenu moyen d'emploi des femmes de la région représente 65,7 % de celui des hommes, soit 22 317 \$ contre 33 970 \$. Ce ratio diminue à 63,6 % si l'on considère le revenu moyen total. Ces ratios sont largement inférieurs à ceux enregistrés au Québec (CRSA, tableaux 4.1 et 4.3). L'écart de revenu selon le sexe perdure donc encore aujourd'hui.

Davantage de femmes vivent sous le seuil de faible revenu, au Québec comme en Mauricie. C'est le cas de 12,8 % des Mauriciennes et de 10,5 % des Mauriciens (CRSA, tableau 4.5).

L'écart de revenu observé en Mauricie est l'un des plus importants au Québec.

Si l'on considère les personnes âgées de 55 à 64 ans, ces proportions atteignent 17,8 % pour les femmes et 13,6 % pour

les hommes (CRSA, tableau 7.3). On compte jusqu'à 22,1 % de femmes âgées de 55 à 64 ans sous le seuil de faible revenu dans la ville de Shawinigan. Dans les autres territoires, la proportion des femmes de cette catégorie d'âge sous le seuil de faible revenu est toujours la plus élevée. C'est seulement à Trois-Rivières que les femmes de 15-29 ans sont proportionnellement aussi nombreuses (19,9 %) que celles de 55-64 ans (19,8 %) à vivre sous le seuil de faible revenu (CSF, tableau 34, p. 87).

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées souligne d'ailleurs dans un récent mémoire que l'écart de revenu entre les femmes et les hommes s'agrandit entre 55 et 64 ans

L'écart de revenu entre les femmes et les hommes s'agrandit entre 55 et 64 ans.

(AQDR, 2011, p. 5). La TCMFM souhaite améliorer la situation économique des femmes disposant d'un faible revenu, particulièrement celles qui sont âgées de 55 à 64 ans. Plus largement, il s'agit de tenir compte des cycles de vie des personnes dans l'adaptation des programmes d'aide.

Des membres de la TCMFM s'interrogent notamment sur l'adéquation de certaines mesures de retour à l'emploi ou aux études auprès des prestataires de l'assistance sociale, particulièrement en Mauricie où le travail à temps partiel et l'emploi saisonnier sont importants. Par exemple, l'évaluation trimestrielle plutôt que mensuelle des revenus de travail permis pour les prestataires (200 \$/mois) permettrait de mieux soutenir les tentatives de retour au travail. En effet, une telle évaluation contribuerait à stabiliser des revenus qui fluctuent parfois de façon importante. Plus largement, les conditions d'admissibilité aux différents programmes et mesures de retour à l'emploi ou aux études d'Emploi-Québec pourraient être examinées à la lumière des caractéristiques de l'emploi en Mauricie.

Les Mauriciennes sont deux fois plus dépendantes des transferts gouvernementaux que les Mauriciens.

La proportion de prestataires de l'assistance sociale en Mauricie est l'une des plus élevée au Québec tout comme le rapport de dépendance économique (MESS, 2011, tableau 16, p. 23). Les Mauriciennes sont deux fois plus dépendantes des transferts gouvernementaux que les Mauriciens.

Des femmes face à des conditions de vie dégradées

Parmi les indicateurs des conditions de vie, l'accès à un logement abordable et salubre est fondamental. Or, de nombreuses personnes de la région, majoritairement des femmes, ont des difficultés à se loger dans des conditions décentes lorsqu'elles n'ont pas accès au logement social. D'après le Comité logement Trois-Rivières (qui accompagne les locataires dans leurs démarches auprès des propriétaires), sur les 400 à 500 dossiers ouverts chaque année, 70 % le sont à la demande d'une femme.

Le nonaccès au logement social, et plus largement à un logement abordable, accentue l'appauvrissement.

Un peu plus de la moitié des ménages qui éprouvent des difficultés financières à se loger (qui dépensent 30 % et plus de leur revenu à se loger) ont pour principal soutien une femme. Si on considère seulement les ménages locataires, cette proportion grimpe à 62,2 % (*Portrait de l'habitation en Mauricie. Bilan, besoins et perspectives*, p. 52). Par ailleurs, parmi les ménages en attente d'un logement social de type HLM publics, 59 % sont des personnes vivant seules, dont plus des deux tiers de sexe féminin. Parmi les familles en attente, 67 % sont monoparentales (CRSA, tableaux 5.4 à 5.11 en annexe).

Le nonaccès au logement social, et plus largement à un logement abordable, accentue l'appauvrissement des personnes et plus particulièrement des femmes. Cet appauvrissement se manifeste, entre autres, par :

- l'occupation de logements insalubres (mauvaise isolation, présence de moisissures, présence de punaises de lit, système électrique défectueux, absence de détecteur de fumée...);
- la résidence dans des zones moins sécuritaires, avec pour conséquence l'expérience de situations de violence;
- l'insécurité alimentaire;
- la sous-médication (faute de pouvoir acheter des médicaments) et la détérioration de la santé.

Les mauvaises conditions de logement ont des répercussions sur l'état de santé physique et mentale de leurs occupantes et occupants. À cet égard, plusieurs membres de la TCMFM font face à une augmentation des demandes en lien avec la difficulté d'accéder aux soins de santé.

La TCMFM estime que l'amélioration durable des conditions de vie des femmes et de leur famille implique une augmentation substantielle du parc des logements sociaux et des logements abordables (dont le coût ne dépasse pas 30 % du revenu).

Sortir de la pauvreté

En conclusion, la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie tient à souligner qu'en plus de l'appauvrissement des personnes et des familles, la permanence des situations de pauvreté est inacceptable. La TCMFM a confiance dans la capacité de la mobilisation régionale à faire reculer la pauvreté.

Toutefois, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale passe aussi par l'assurance d'un revenu suffisant qui couvre les besoins essentiels. Les partenaires locaux et régionaux ne peuvent remédier seuls, de façon durable, aux situations de pauvreté. Les actions régionales et locales atteindront leur pleine portée si elles s'inscrivent en complémentarité avec un engagement constant du gouvernement dans les champs d'action qui relèvent de sa responsabilité. Ces champs d'action concernent notamment :

- l'assurance d'un revenu minimum suivant l'indice des prix à la consommation,
- l'attribution des fonds nécessaires à la création de logements sociaux et abordables,
- la préservation de l'accès universel aux soins de santé et aux médicaments ainsi qu'à l'éducation.

Recommandations

Malgré le fait que les femmes aient investi massivement le marché du travail depuis quarante ans, elles demeurent vulnérables devant la pauvreté et l'exclusion sociale, pendant leur vie active comme à leur retraite. Cette vulnérabilité fait obstacle à l'atteinte d'une réelle égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à leur participation citoyenne.

Lorsque des femmes, des mères et des grands-mères sortent de la pauvreté, des enfants sortent aussi de la pauvreté.

Sur la base des faits saillants qui précèdent, la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie adresse huit recommandations à l'Alliance et ses partenaires. La TCMFM adresse ces recommandations avec la conviction que lorsque des femmes, des mères et des grands-mères sortent de la pauvreté, des enfants sortent aussi de la pauvreté. Et c'est l'ensemble de la région qui aura de meilleures chances de se développer.

- 1. Prendre en compte la situation spécifique des femmes** dans les plans d'action locaux et régionaux luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale afin d'agir pour la relève et le développement régional.
- 2. Utiliser l'outil de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)** à toutes les étapes d'un projet ou d'une démarche : élaboration, analyse, planification, mise en œuvre, suivi et évaluation. L'utilisation de l'ADS permet d'agir sur les causes et sur les effets de la pauvreté, qui ne sont pas les mêmes pour les femmes et pour les hommes.
- 3. Tenir compte des cycles de vie des femmes**, en s'appuyant sur des données ventilées selon le sexe ET la catégorie d'âge, afin de mieux cibler les interventions. Les femmes âgées de 55 à 64 ans sont particulièrement exposées à la précarité.
- 4. Intégrer la TCMFM et ses membres locaux à titre de partenaires du développement social et régional**, par exemple en siégeant respectivement au comité de coordination et aux comités territoriaux du Consortium en développement social de la Mauricie.
- 5. Contrer le décrochage scolaire des filles**, par exemple en appliquant l'ADS dans les projets de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM).
- 6. Soutenir l'intégration au marché du travail en adaptant les mesures de retour à l'emploi et aux études** aux femmes exposées à la précarité de l'emploi et à l'irrégularité des revenus.
- 7. Favoriser l'instauration de mesures de conciliation travail-famille** en milieu de travail afin d'élargir l'accès des femmes au marché de l'emploi et de viser l'atteinte de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.
- 8. Rappeler au gouvernement du Québec la nécessité de son engagement constant en faveur des personnes en situation de pauvreté** afin que les actions locales et régionales atteignent leur pleine portée. Cet engagement concerne notamment l'assurance d'un revenu minimum suivant l'indice des prix à la consommation, l'attribution des fonds nécessaires à la création de logements sociaux et abordables et la préservation de l'accès universel aux soins de santé et aux médicaments ainsi qu'à l'éducation.

La Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

La Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) existe depuis 30 ans. Elle se compose de femmes à titre de membres individuelles et de groupes issus de divers secteurs d'activités (employabilité, diversification des choix professionnels, entrepreneuriat, santé et services sociaux, etc.).

Sa mission

La TCMFM est un regroupement régional féministe de défense collective des droits qui a pour mission de favoriser la concertation et d'agir sur les questions mettant en jeu les intérêts et les conditions de vie des femmes.

Ses objectifs

- ♀ Mettre en commun l'information, les expériences et les analyses de ses membres concernant les intérêts et les conditions de vie des Mauriciennes.
- ♀ Développer une vision commune et féministe.
- ♀ Susciter et maintenir une solidarité entre ses membres.
- ♀ Prendre position publiquement et agir collectivement.

Quelques réalisations

- 2012** Portrait de la santé des femmes en Mauricie.
- 2011** Lauréate du prix reconnaissance Éclair de Jeunesse du Forum Jeunesse Mauricie dans le volet « Entreprise favorisant la réussite des jeunes » et finaliste du prix Égalité du Secrétariat à la condition féminine dans la catégorie « Pouvoir et région ».
- 2011** Élaboration de la Politique d'égalité et de parité en Mauricie pour la CRÉ de la Mauricie.
- 2011** Diffusion d'une signature régionale *Partenaires pour l'égalité en Mauricie*.
- 2008** Signature d'une entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, par 11 partenaires, dont un des objectifs vise l'autonomie économique des Mauriciennes.
- Depuis 2000** Projet *Mauriciennes d'influence* mis en place pour accroître la présence des femmes dans les structures décisionnelles et politiques.
- 1996** Mise sur pied de deux autres projets, Femmes et production industrielle (FPI) et Entrepreneuriat féminin régional (EFR), devenus aujourd'hui respectivement Femmes en parcours innovateur et Femmessor Mauricie.

Références

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES, *Inégalités entre les femmes et les hommes face aux risques de la vieillesse*, mémoire, AQDR, 2011, 26 p.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE, *Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2010-2015. La Mauricie en action*, 2010, 16 p.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE, *La Mauricie en action! Ensemble contre la pauvreté*, orientations 2011-2015 du FQIS, 2011, 38 p.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE, *Politique d'égalité et de parité en Mauricie*, 2011, 14 p.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Mauricie?*, portrait statistique, Québec, gouvernement du Québec, 2010, 96 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *L'analyse différenciée selon les sexes*, guide synthèse, Québec, gouvernement du Québec, 2007, 24 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE, Direction générale des politiques (avec la coll. du Secrétariat à la condition féminine), *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Québec, gouvernement du Québec, 2006, 91 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*, Québec, gouvernement du Québec, 2010, 55 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, Direction générale adjointe des politiques et de la prospective, *Le Québec mobilisé contre la pauvreté. Profil statistique régional. La région de la Mauricie*, Québec, gouvernement du Québec, 2011, 24 p.

SEERY, Annabelle, *Portrait socioéconomique régional (statistiques) de la région de la Mauricie (région 04). Pour une lecture renouvelée de la pauvreté des femmes dans une perspective d'analyse différenciée selon les sexes (ADS)*, document produit par le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), 2011, 43 p.

TORRES, Sandy, *Portrait de l'habitation en Mauricie. Bilan, besoins et perspectives*, rapport, Consortium en développement social de la Mauricie, décembre 2010, 155 p.

VACHON-L'HEUREUX, Pierrette et Louise GUÉNETTE, *Avoir bon genre à l'écrit : guide de rédaction épïcène*, Québec, Les Publications du Québec, 2007, 209 p.

Annexe – Tableaux statistiques du Centre de recherche sociale appliquée

Tableaux extraits de SEERY, Annabelle, *Portrait socioéconomique régional (statistiques) de la région de la Mauricie (région 04). Pour une lecture renouvelée de la pauvreté des femmes dans une perspective d'analyse différenciée selon les sexes (ADS)*, document produit par le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), 2011.

Portrait téléchargeable au format PDF au www.tcmfm.ca.

1.7 Personnes vivant seules selon l'âge et le sexe, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

	FEMMES			HOMMES			Total
	Nbre	%	Total	Nbre	%	Total	
MAURICIE							
15 ans et +	21 745	19,6	110 725	17 755	17,0	104 235	214 960
65 ans et +	10 155	43,1	23 555	3 745	21,1	17 745	41 320
QUÉBEC							
15 ans et +	538 605	17,1	3 154 965	441 735	14,8	2 990 695	6 145 665
65 ans et +	224 440	40,8	550 600	81 005	19,0	426 970	977 750

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Mauricie?*, 2010, CSF. Calculs pour les 65 ans et plus faits par Annabelle Seery, CRSA.

1.6 Familles monoparentales selon le sexe du parent et l'âge des enfants, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

	MAURICIE					QUÉBEC				
	MÈRE		PÈRE		Total	MÈRE		PÈRE		Total
	Nbre	%	Nbre	%		Nbre	%	Nbre	%	
Enfants de 24 ans et -	7 470	77,5	2 170	22,5	9 640	211 865	76,8	63 915	23,2	275 780
Enfants de 6 ans et -	1 720	88,2	225	11,5	1 950	44 370	84,9	7 920	15,1	52 285
Total familles mono.	9 790	78,6	2 670	21,4	12 460	274 890	77,9	77 940	22,1	352 830

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Mauricie?*, 2010, CSF.

2.1 Population de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme obtenu selon le sexe, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

	MAURICIE				QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Aucun diplôme	32 705	29,4	25 905	24,7	797 655	25,1	750 215	24,9
DES	27 215	24,4	22 255	21,3	752 295	23,7	625 295	20,8
DEP	14 060	12,6	25 540	24,4	374 115	11,8	571 855	19,0
DEC	20 220	18,2	16 365	15,6	554 475	17,5	437 890	14,6
Certificat	5 510	4,9	3 585	3,4	177 440	5,6	123 700	4,1
Grade universitaire	11 625	10,4	11 025	10,5	520 675	16,4	498 880	16,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Mauricie?*, 2010, CSF.

2.2 Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, Mauricie et ensemble du Québec (9 décembre 2008)

		MAURICIE			QUÉBEC		
		FILLES	GARÇONS	TOTAL	FILLES	GARÇONS	TOTAL
1999-2000	%	17,6	28,8	23,2	17,6	30,3	23,9
2000-2001		17,5	30,3	23,8	18,3	30,4	24,3
2001-2002		17,1	35,4	26,2	18,6	31,7	25,0
2002-2003		18,9	31,9	25,4	18,5	31,8	25,0
2003-2004		19,5	31,3	25,6	18,5	31,4	24,9
2004-2005		18,9	37,1	28,3	18,3	31,0	24,5
2005-2006		21,8	35,1	28,5	18,4	30,3	24,2
2006-2007		23,7	36,9	30,4	19,5	31,3	25,3
2007-2008		24,4	39,0	32,1	20,2	31,4	25,7
Écart 2007-2008/1999-2000	Points de pourcentage	6,9	10,2	8,9	2,6	1,1	1,8

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs. Données compilées par l'Institut de la Statistique du Québec. Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (en ligne).

6.1 Taux annuel moyen (pour 1 000 femmes) de grossesses adolescentes selon l'âge, Mauricie et ensemble du Québec, 2005

	MAURICIE	QUÉBEC
14-17 ans	18,0	15,4
18-19 ans	66,9	59,9

Source : Éco-Santé 2008, dans le *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Mauricie?*, 2010, CSF.

3.1 Taux d'emploi et taux d'activité selon le diplôme et le sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

		MAURICIE		QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
Total	Taux d'emploi	47,6	58,7	55,7	65,4
	Taux d'activité	51,3	64,4	59,5	70,6
Aucun diplôme	Taux d'emploi	19,3	35,4	25,4	43,3
	Taux d'activité	22,6	42,4	29,2	49,4
Diplôme d'études secondaires	Taux d'emploi	45,2	59,2	53,6	66,1
	Taux d'activité	48,8	65,3	57,6	71,5
Diplôme d'études professionnelles	Taux d'emploi	62,8	67,3	69,1	73
	Taux d'activité	68,7	73,8	73,8	78,8
Diplôme d'études collégiales	Taux d'emploi	68,6	70,6	72	77,4
	Taux d'activité	72,7	75,1	75,6	81,9
Certificat universitaire	Taux d'emploi	52,5	61,6	61	69,6
	Taux d'activité	54,4	65,1	64,1	73,9
Grade universitaire	Taux d'emploi	75,1	73,9	76,1	77,4
	Taux d'activité	78,2	76,5	79,8	81,3

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Mauricie?*, 2010, CSF.

3.3 Statut du travail de la population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2005 selon le sexe, Mauricie et ensemble du Québec

	MAURICIE				QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
A surtout travaillé à temps plein en 2005	37 310	69,1	56 045	87,6	1 326 135	74	1 770 175	87,2
A surtout travaillé à temps partiel en 2005	16 695	30,9	7 900	12,4	466 215	26	259 840	12,8

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Mauricie?*, 2010, CSF.

3.8 Population de 25 à 54 ans selon les heures consacrées par semaine aux enfants, aux personnes âgées et au travail ménager sans paie et salaire, et selon le sexe, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

	MAURICIE				QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Heures consacrées aux soins des enfants	53 515	100	52 510	100	1 662 835	100	1 632 405	100
Aucune heure	22 290	41,7	26 760	51,0	701 795	42,2	831 435	50,9
Moins de 5 heures	5 850	10,9	6 965	13,3	173 000	10,4	210 765	12,9
De 5 à 14 heures	7 135	13,3	7 610	14,5	220 010	13,2	245 680	15,1
De 15 à 29 heures	6 465	12,1	5 560	10,6	201 820	12,1	173 630	10,6
De 30 à 59 heures	5 730	10,7	3 155	6,0	176 540	10,6	103 410	6,3
60 heures et plus	6 040	11,3	2 465	4,7	189 960	11,4	67 475	4,1
Heures consacrées aux travaux ménagers	53 515	100	52 510	100	1 662 835	100	1 632 405	100
Aucune heure	1 455	2,7	4 380	8,3	60 595	3,6	146 720	9,0
Moins de 5 heures	7 635	14,3	16 940	32,3	280 825	16,9	542 880	33,3
De 5 à 14 heures	20 825	38,9	20 480	39,0	635 370	38,2	632 760	38,8
De 15 à 29 heures	14 870	27,8	8 125	15,5	433 695	26,1	236 470	14,5
De 30 à 59 heures	6 870	12,8	1 975	3,8	185 535	11,2	57 895	3,5
60 heures et plus	1 850	3,5	605	1,2	66 815	4,0	15 675	1,0
Heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées	53 515	100	52 510	100	1 662 835	100	1 632 405	100
Aucune heure	39 035	72,9	42 320	80,6	1 274 680	76,7	1 358 735	83,2
Moins de 5 heures	10 060	18,8	7 830	14,9	265 105	15,9	204 660	12,5
De 5 à 9 heures	2 735	5,1	1 520	2,9	75 580	4,5	43 970	2,7
De 10 à 19 heures	1 000	1,9	455	0,9	24 790	1,5	13 315	0,8
20 heures et plus	680	1,3	385	0,7	22 675	1,4	11 725	0,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Mauricie?*, 2010, CSF.

4.1 Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus selon le sexe, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

	FEMMES	HOMMES	Revenu moyen d'emploi des femmes sur celui des hommes (%)
MAURICIE	21 805 \$	34 309 \$	63,6
QUÉBEC	25 870 \$	38 509 \$	67,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Mauricie?*, 2010, CSF.

4.3 Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

	FEMMES	HOMMES	Revenu moyen d'emploi des femmes sur celui des hommes (%)
MAURICIE	22 317 \$	33 970 \$	65,7
QUÉBEC	26 297 \$	38 359 \$	68,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Mauricie?*, 2010, CSF.

4.5 Population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés selon le sexe, Mauricie et ses MRC et ensemble du Québec, 2006

	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
MAURICIE	14 170	12,8	10 985	10,5
MÉKINAC	485	9,0	360	6,5
SHAWINIGAN (VILLE)	3 590	15,7	2 730	13,2
TROIS-RIVIÈRES (VILLE)	8 135	14,8	6 030	12,1
LES CHENAUX	315	4,6	405	5,6
MASKINONGÉ	1 170	8,0	1 075	7,2
LA TUQUE (AGGL.)	465	7,6	360	5,7
QUÉBEC	419 735	13,3	339 880	11,4

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Mauricie?*, 2010, CSF.

7.3 Personnes de 55 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu, selon le sexe et l'âge, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	Nombre	%	Population totale	Nombre	%	Population totale
MAURICIE						
55-64	3 335	17,8	18 780	2 465	13,6	18 095
65 et +	1 995	8,5	23 565	680	3,8	17 750
Total	5 330	12,6	42 345	3 145	8,8	35 845
QUÉBEC						
55-64	70 525	14,7	480 785	56 485	12,3	458 270
65 et +	72 290	13,1	550 605	24 005	5,6	426 975
Total	142 815	13,8	1 031 390	80 490	9,1	885 245

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Mauricie?*, 2010, CSF. Totaux calculés par Annabelle Seery, CRSA.

5.4 Répartition des ménages selon le type dans les HLM publics, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

		Autres	Familles	Aînés	Personnes seules	Total
		MAURICIE	Nombre	42	523	1 092
	%	2	21	43	35	100
QUÉBEC	Nombre	1 707	15 857	25 495	17 267	60 326
	%	3	26	42	29	100

Source : *Profil des locataires et des ménages en attente d'un logement social*, Société d'habitation du Québec, 2010.

5.5 Répartition des ménages selon le type de famille, HLM publics, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

		Couples sans enfant	Couples avec enfants	Familles monoparentales	Total
MAURICIE	Nombre	133	89	300	523
	%	25	17	57	100
QUÉBEC	Nombre	1 696	5 346	8 815	15 857
	%	11	34	56	100

Source : Profil des locataires et des ménages en attente d'un logement social, Société d'habitation du Québec, 2010.

5.6 Répartition des personnes seules âgées de moins de 65 ans selon le sexe, HLM publics, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

		Sexe des personnes seules		Total
		FEMMES	HOMMES	
MAURICIE	Nombre	578	305	883
	%	65	35	100
QUÉBEC	Nombre	18 007	4 593	22 600
	%	83	17	100

Source : Profil des locataires et des ménages en attente d'un logement social, Société d'habitation du Québec, 2010.

5.7 Répartition des aînés selon le type de ménage composés d'aînés et le sexe des aînés vivant seuls dans les HLM publics, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

		Personnes seules		Couples	Total
		FEMMES	HOMMES		
MAURICIE	Nombre	826	170	96	1 092
	%	76	16	9	100
QUÉBEC	Nombre	18 007	4 593	2 895	25 495
	%	71	18	11	100

Source : Profil des locataires et des ménages en attente d'un logement social, Société d'habitation du Québec, 2010.

5.8 Répartition des ménages selon le type, Requirants HLM, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

		Autres	Familles	Aînés	Personnes seules	Total
MAURICIE	Nombre	7	143	124	389	663
	%	1	22	19	59	100
QUÉBEC	Nombre	575	14 625	7 273	15 701	38 175
	%	2	38	19	41	100

Source : Profil des locataires et des ménages en attente d'un logement social, Société d'habitation du Québec, 2010.

5.9 Répartition des ménages familiaux selon le type de famille, Requirants HLM, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

		Couples avec enfants	Couples sans enfant	Familles monoparentales	Total
MAURICIE	Nombre	29	18	95	143
	%	20	13	67	100
QUÉBEC	Nombre	5 738	1 003	7 883	14 625
	%	32	10	58	100

Source : Profil des locataires et des ménages en attente d'un logement social, Société d'habitation du Québec, 2010.

5.10 Répartition des personnes seules âgées de moins de 65 ans selon le sexe, Requérants HLM, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

		Sexe des personnes seules		Total
		FEMMES	HOMMES	
MAURICIE	Nombre	266	122	388
	%	69	31	100
QUÉBEC	Nombre	9 011	6 690	15 701
	%	57	43	100

Source : *Profil des locataires et des ménages en attente d'un logement social*, Société d'habitation du Québec, 2010.

5.11 Répartition des aînés selon le type de ménages composés d'aînés et le sexe des aînés vivant seuls, Requérants HLM, Mauricie et ensemble du Québec, 2006

		Personnes seules		Couples	Total
		FEMMES	HOMMES		
MAURICIE	Nombre	92	27	5	124
	%	74	22	4	100
QUÉBEC	Nombre	4 763	1 761	749	7 273
	%	65	24	10	100

Source : *Profil des locataires et des ménages en attente d'un logement social*, Société d'habitation du Québec, 2010.